	Référence	MOP-R1-009
DSTVL	Version	1
	Date	22/11/2024
•	Pagination	1/11

PRÉVENTION SANTÉ TRAVAIL VENDÉE LITTORAL

## Guide d'adhésion

	Référence	MOP-R1-009
DSHVL	Version	1
	Date	22/11/2024
•	Pagination	2/11

Le service PSTVL détient un agrément du Ministère du Travail pour exercer ses missions sur un territoire géographique précis (ci-dessous secteur géographique PSTVL) :



Accès au portail adhérent : https://portail.pstvl.fr/

**Inscription en ligne** : L'employeur doit se rendre sur le portail adhérent en ligne du service de prévention et de santé au travail et s'inscrire en fournissant les informations requises.



Cliquez sur les différents liens pour avoir des réponses à vos questions :

Référence	MOP-R1-009	
Version	1	
Date	22/11/2024	
Pagination	3/11	

a Contrat d'adhésion
Qui doit adhérer à un service de Santé au Travail ?
Tous les employeurs (y compris les particuliers employeurs) sont assujettis aux obligations liées à la santé au travail dès lors qu'ils emploient un salarié sour au régime général de la sécurité sociale.
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F13889
Qui peut adhérer au PSTVL ?
Que devez-vous savoir ?
Quels sont les éléments à fournir sur votre établissement ?
Quels sont les éléments à fournir sur vos salariés ?
Vous gérez plusieurs établissements
Continuer

## Suivez le processus d'adhésion :

n Processus d'adhésion		
Votre adhésion en ligne va se faire sur plusieurs niveaux.		
Niveau 1 : • Nous allons vous demander de vous identifier, • Nous allons vérifier votre éligibilité et vous demander des informations concernant votre entreprise.		
Niveau 2 : • Vous recevrez par mail votre numéro de dossier et le lien pour créer votre identifiant.		
Niveau 3 : • Vous allez vous connecter sur https://portail.pstvl.fr, • Créer vos postes de travail, • Créer vos salariés (état de votre personnel), • Calculer votre droit d'entrée et votre cotisation, choisir votre mode de règlement en cliquant sur le bouton « Déclaration en attente ».		
Niveau 4 : Vous recevrez par mail : · Une facture pro-forma du droit d'entrée, la facture définitive sera établie après paiement, · le coupon à joindre à votre chèque si vous avez opté pour ce mode de règlement,		
Niveau 5 : • Vous recevrez par mail, à la réception de votre règlement et des pièces annexes pour les adhésions de proximité, votre numéro adhérent, une attestation d'adhésion et la facture définitive de votre droits d'entrée et votre cotisation.		
Retour Commencer Padhésion		

Renseignez les informations vous concernant (le demandeur)

Civilite *	Madame 🗸		
Nom *		Prénom *	
Qualité *		Courriel *	
Téléphone*		Mobile	
son sociale*			
Adresse*	Ligne 1	Code postal*	
	Ligne 2	Ville*	
	Ligne 3	Pays*	
Adresse*	Ligne 1 Ligne 2 Ligne 3	Code postal* Ville* Pays*	

Suivez les différentes démarches en cliquant sur la réponse qui convient :



Renseignez le code postal du lieu de votre établissement

Etape 3 : Votre établissement
Code postal de votre établissement
Quel est le code postal (sans CEDEX) de l'établissement où sont déclarés vos salariés auprès de l'URSSAF?
Code postal : 17000 Valider
Votre établissement est en dehors de notre compétence géographique.
[Notre secteur géographique ]
[Comment trouver le Service de Santé au Travail dont je dépends ?]
Avez-vous des salariés détachés qui travaillent sur notre secteur (merci de vérifier notre domaine de compétence)?
Oui Non
Retour

Si vous ne dépendez pas de notre secteur géographique, l'écran suivant apparait :

Renseignez le code NAF de votre établissement (code activité)

Renseignez le numéro SIRET de votre établissement (Attention, ces numéros peuvent être vérifiés sur Internet, il est donc indispensable de bien renseigner ce champ)

Si votre numéro SIRET a une correspondance dans notre base, vous aurez un message vous demandant s'il s'agit d'un déménagement, d'une fusion, d'une reprise/succession.

🛚 Etape 4 : Fu	e Etape 4 : Fusion				
S'agit-il d'une fu	ision ?				
	Oui	Non			
	Retour				
🕆 Etape 4 : Re	prise / Succession				
S'agit-il d'une re	eprise ou d'une succession ?				
	Oui	Non			
	Retour				

Sur les étapes suivantes, renseignez les coordonnées de la personne en charge de chaque thématique



Oui	Non, une autre personne, votre siège social, un tiers déclarant
Retour	

Si oui, vérifiez les informations enregistrées Si non, remplissez tous les champs ci-dessous :

les-vous le res	porisable legal ?		
	Oui	Non, votre	une autre personne, siège social, un tiers déclarant
Civilité		~	
Nom		Prénom	
Qualité		Courriel	
Fixe		Mobile	
aison sociale			
Adresse	Ligne 1	Code postal	
	Ligne 2	Ville	
	Ligne 3	Pays	

Les mêmes actions sont à répéter sur les écrans suivants :

🛚 Etape 5 : Vos conta	acts - Responsable Espace Adhérei	nt
Serez-vous le responsab	le de cet Espace Adhérent ?	
	Oui	Non, une autre personne, votre siège social, un tiers déclarant
	Retour	
🛚 Etape 5 : Vos cont	acts - Responsable DRH	
Êtes-vous le responsable	e DRH ?	
	Oui	Non, une autre personne, votre siège social, un tiers déclarant
	Retour	

	Référence	MOP-R1-009
SHVI	Version	1
	Date	22/11/2024
•	Pagination	6/11

🕯 Etape 5 : Vos co	ntacts - Déclaration cotisations	
Serez-vous notre co	ntact pour la déclaration des cotisations	s, merci de précisez l'adresse de facturation
	Oui	Non, une autre personne ou une autre adresse de facturation
	Retour	
🛚 Etape 5 : Vos co	ntacts - Gestion convocations cot	isations
Serez-vous notre co	ntact pour la gestion des convocations,	nerci de précisez l'adresse d'envoi des convocations ?
	Oui	Non, une autre personne ou une autre adresse de convocation
	Retour	

Il est important de renseigner correctement tous les champs des contacts de votre entreprise pour que les différents documents soient adressés à la bonne personne.

Cet écran vous permet de nous indiquer vos préférences pour les périodes de convocation de vos salariés. Nous respecterons au mieux vos choix en fonction des contraintes de notre service. Oui Eventuellement Jamais  $\bigcirc$ 0  $\bigcirc$ Matin Lundi Après-midi  $\bigcirc$  $\bigcirc$ Matin Mardi Après-midi Matin Mercredi Après-midi  $\bigcirc$  $\bigcirc$  $\bigcirc$ Matin Jeudi Après-midi  $\bigcirc$ Matin Vendredi Après-midi Retour

Ci-dessous, vous enregistrez les préférences de convocation :

Renseignez les informations de votre établissement, cochez les cases en bas à gauche, sans oublier de cocher « je ne suis pas un robot » :

				Référence	MOP-R1-009
DS-				Version	1
				Date	22/11/2024
				Pagination	7/11
	🛚 Etape 7 : Coo	rdonnées de l'établissement			
	Informations	générales			
	Forme juridique*	~	Raison sociale*		
	Enseigne		Activité*		
	SIRET*	·	Code NAF*		
	Adresse et co	ordonnées			

Adresse*	Ligne 1	Code	postal*	
	Ligne 2		Ville*	Sélectionner une ville
			Pays*	FRANCE
éléphone*				
Courriel*				

Votre demande est enregistrée, vous devez désormais suivre les étapes suivantes :

Votre demande d'adhésion a été prise en compte
Les prochaines étapes
Vous avez terminé le niveau 1, votre pré adhésion est bien enregistrée. Nous allons vous adresser par mail votre numéro de dossier et le lien pour la création de votre identifiant.
Vous allez pouvoir vous connecter sur https://portail.pstvl.fr, onglet « espace adhérent » et poursuivre le processus d'adhésion : • En alimentant l'état de votre personnel, • En calculant vos Droits d'Entrée à nous verser pour l'adhésion et en choisissant votre mode de règlement.
Vous recevrez ensuite par mail : • Une facture pro-forma des Droits d'Entrée, la facture définitive sera établie après paiement, • le coupon à joindre à votre chèque si vous avez opté pour ce mode de règlement.
Nous allons vous adresser par mail, à la réception de votre règlement et des pièces annexes pour les adhésions de proximité, votre numéro adhérent, une attestation d'adhésion et la facture définitive de vos Droits d'Entrée.
Vous pouvez télécharger à tout moment ces documents sur votre espace en ligne dans les menus « Documents Financiers » pour les factures et « Mon Espace » pour les autres documents.
Un courriel vous sera adressé ultérieurement pour vous communiquer les coordonnées de votre équipe de santé au travail. Les coordonnées de cette équipe figureront aussi dans le menu « nous contacter » sur votre compte en ligne.

Vous recevrez ensuite un mail vous permettant de poursuivre votre adhésion en ligne, cliquez sur le lien pour la création de votre espace en ligne :

Bonjour Mine Calebra Anthropy
Vous venez de valider votre demande d'adhésion en ligne pour l'établissement en en entre des la conserve en entre
Votre numéro de dossier pour cette demande d'adhésion est le 915716. Attention, ce numéro n'est que temporaire et n'est valable que pendant le processus d'adhésion. Un numéro définitif vous sera transmis lorsque l'adhésion sera finalisée puis validée par notre service.
Pour poursuivre votre adhésion, nous vous remercions de cliquer ici. Merci d'y renseigner votre adresse mail ainsi que votre numéro de dossier d'adhésion afin de pouvoir initialiser votre mot de passe. (Si ce lien ne fonctionne pas, voici l'adresse à coller dans votre navigateur : https://portail.pstvl.fr/Commun/ForgelPassword2 )
Vous avez une question ? N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante adhesion@pstvl.fr
Cordialement.
Le service adhésion.
PRÉVENTION SAINTÉ TRAVAIL VERDÉE LITTORAL La Salut 70 munt formande La saint



Dans cet encart, indiquez le mail avec lequel vous avez créé votre dossier et le numéro de dossier provisoire indiqué dans le mail :

Mot de passe oublié ?					
Entrez votre adresse e-mail et votre numéro adhérent cl-dessous pour soumettre une demande de renvoi de mot de passe.					
Adresse e-mail					
Numero adhérent					
Je ne suis pas un robot					
RETOUR					

Une fois cette étape validée, votre demande de réinitialisation de mot de passe est transmise au service compétent, et vous recevrez alors un mail avec le lien qui vous permettra de créer votre mot de passe.

En cliquant sur le lien, indiquez votre mail et le mot de passe choisi. Valider. Un message vous confirme que votre mot de passe est validé.

En cliquant sur « Aller à l'écran de login », vous arriverez à la fenêtre d'authentification.

Prenez connaissance des informations à valider :

psyl	PRÉVENTION SANTÉ T VENDÉE LITTORAL	PSTVL CHANGE DE LOGICIEL METIER $ imes$	
	Les Sables d'Olonne   Fontenay	ATTENTION	N° 915716 -
	Société <b>F</b>	Votreile nouveau numéro d'adhérent est le : 915716	
	Accueil	IMPORTANT Pour des raisons de sécurité et dans une démarche RGPD, merci de mettre à jour les coordonnées des personnes en lien avec nos services.	
	Décla	Pour mettre à jour vos contacts maintenant cliquer ici.	
		Mes contacts sont à jour - Ne plus afficher Me le rappeler plus tard	

Pour l'enregistrement de vos salariés, commencez par saisir les postes de travail de votre entreprise « gérer les postes de travail »

	Référence	MOP-R1-009
DSHVL	Version	1
	Date	22/11/2024
	Pagination	9/11

Accueil	좋 Accuell > Etat du personnel
í	♣ Que souhaitez-vous faire ?
Mes informations	Poste de travail
Etat du personnel	Nous vous invitons à mettre à jour les postes de travail de votre entreprise. Vous ne pouvez pas créer de postes de travail lorsque vous traitez la mise à jour de votre état du personnel : il est donc conseillé d'examiner la liste des postes de travail de votre entreprise avant de traiter l'état du personnel.
Q Remplir ma déclaration	Gérer les postes de travail 📾
۲۹۹	Salarié
Documents financiers	Pour ajouter un salarié Pour sortir un salarié Pour modifier un salarié Pour modifier un salarié Pour consulter la liste des salariés sortis Pour exporter et mettre à jour la liste de salariés avec Excel
<b>O</b> FAQ	Gérer les salariés 🛦

Ajoutez chaque poste en indiquant le code PCS correspondant (catégorie socioprofessionnelle : vous pouvez éventuellement demander l'information à votre cabinet de gestion sociale) :

🕼 Liste de vos postes de travail										
Ajouter un poste de travail + Gérer les salariés 嶜 Effacer le filtre 🗙										
Afficher 25 🗸 éléments	Afficher 25 🗸 éléments Rechercher :									
Libellé 🔺	N°	PCS	• Nombre de salarié	Statut	÷					
	Au	cune donnée disponib	le dans le tableau							
Affichage de l'élément 0 à 0 sur 0 élé	éments			Précédent	Suivant					
• Formulaire de création	- Poste de travail									
Informations générale	S									
Code PCS Sélectionner un code 💌 Libellé										
Annuler 🗙 Ajouter 🕂										

Une fois les postes de travail créés, vous pouvez ajouter vos salariés :

☞ Liste de vos salariés								
Ajouter + Gérer les postes de travail  Effacer le filtre ×								Outils
Afficher 25	Afficher 25 🗸 éléments Rechercher :							
N°	Nom de naissance	Nom usage	Prénom	Né le	Cat	Contrat	Date d'embauche	Poste de travail
Aucune donnée disponible dans le tableau								
Affichage de l'élément 0 à 0 sur 0 éléments Précédent Suivant								

	Référence	MOP-R1-009
DS-VI	Version	1
	Date	22/11/2024
•	Pagination	10/11

Situation liée à la personne
Moins 18 ans non affecté à des travaux réglementés Moins de 18 ans affecté à des travaux interdits soumis à dérogation Femme enceinte, venant d'accoucher ou allaitante Titulaire d une pension d'invalidité (SIA) Travailleur handicapé
Situation liée au poste de travail
Agent biologique pathogène groupe 2 Agent biologique pathogène groupes 3 et 4 Agents cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction Amiante Champ électromagnétique si VLE depassée Risque de chute de hauteur lors des opérations de montage/démontage d'échafaudages Hyperbare Plomb Rayonnement ionisant hors Catégorie A Rayonnement ionisant Catégorie A (SIR) Travail de nuit
<u>Situation Spécifique</u>
Manutention manuelle, port de charges > 55 kg (R4541-9) Autorisation de conduite (CACES) - article R.4323-56 Travaux sous tension (habilitations électriques B1T-H1T, B1N-H1N B2T-H2T, B2N-H2N) Situation liée au poste selon l'article R4624-23
En cohérence avec l'évaluation des risques au sein - de l'entreprise, le DUERP, la fiche d'entreprise. Après avis du Médecin du travail et du CHSCI (ou à défaut DP) et après écrit motivé de l'employeur
SIG – Suivi Individuel Général : En cochant cette case, vous nous confirmez que le salarié n'est pas exposé aux risques ci-dessus et qu'il n'est pas concerné par les situations ci-dessus. Il ne sera donc pas soumis à une Surveillance Médicale Renforcée
□Aucun des cas ci-dessus
Annuler 🗙 Ajouter 🕂

Lorsque vos salariés sont enregistrés, retournez sur la page d'accueil et cliquez sur « Déclaration en attente »

Suivez attentivement toutes les étapes :

	Référence	MOP-R1-009
<b>DS</b> -VI	Version	1
	Date	22/11/2024
	Pagination	11/11

Accueil > Etat du personnel > Déclaration du personnel							
🗊 Fiche administrative	sonnel <b>(Nouvelle adhésion)</b> - Etape 1 sur 5						
<ul> <li>ℜ Mes contacts</li> <li>⑦ Effectifs</li> <li>③ Autres actions</li> </ul>	2 Contrôle et mise à jour des données	3 Validation de l'effectif	4 Calcul cotisation	5 Information paiement			
Le processus de calcul de la cotisation se décompose en 5 étapes : • Etape 1 : • Notice d'information • Etape 2 : • Contrôle des données administratives • Mise à jour de l'état du personnel • Etape 3 : • Présentation de la synthèse de votre effectif et de sa répartition par catégorie • Validation par vous-même de cette synthèse • Vous recevrez par mail, une synthèse de votre effectif • Etape 4 : • Le système calculera votre cotisation • Etape 5 : • Vous signerez votre déclaration • Vous recevrez par mail : votre état du personnel, votre facture et les éléments nécessaires au palement							
	Continuer ⊖						

Une fois votre déclaration validée, il est impératif de transmettre au service adhérent le règlement de vos cotisations.

Si vous réglez par virement, veillez à indiquer la référence de dossier et le numéro de facture ProForma.

Attention : les dossiers en attente sont supprimés après un délai de 3 mois.

Une fois votre adhésion validée, vous pouvez vous référer au Guide d'utilisation du portail, pour une utilisation au quotidien !